

Coordination des parcours individuels et coordination du territoire de santé

Coordination des Parcours de santé



De nombreux projets pour 2026 à Cap Autonomie Santé

L'année 2026 s'annonce riche en perspectives, avec de nombreuses rencontres, outils de coordination et projets du territoire :



Au sein du pôle parcours :

- ↳ Pour enrichir notre mission de coordination des parcours complexes et faciliter l'interconnaissance entre Cap Autonomie Santé et ses partenaires, nous **organisons des immersions** notamment avec le service social du GHBS, les CMS du territoire (Centre Morbihan Solidarités).
- ↳ **Plusieurs rencontres avec des partenaires du territoire sont programmées**, au 1er trimestre, pour mieux identifier l'offre du territoire, à savoir, notamment : l'HAD (Hospitalisation A Domicile), l'Equipe Mobile MPR (Médecine Physique et de Réadaptation) de Kerpape, de l'établissement du Divit, l'Espace Info Habitat, les nouvelles équipes mobiles de psychiatrie du 29, etc.
- ↳ La coordination de parcours poursuit son **appui aux professionnels en participant aux staffs** des MSP de Kersanté/ Monistrol, Groix, Kervignac, Moëlan-sur-Mer. Cet appui pourrait être amené à se développer sur d'autres territoires.
- ↳ Le pôle parcours intègre également **les staffs soins palliatifs** du T3 animés par l'établissement du Divit.

Avec la filière gériatrique territoriale :

Cap Autonomie Santé a pour mission de repérer les ruptures de parcours de santé sur le territoire, en vue de les fluidifier. Les partenaires repèrent eux-mêmes des ruptures dans la coordination, la continuité ou la qualité des parcours de santé et d'accompagnements des personnes. Elles doivent donc être analysées, collectivement, comme un processus global.

Pour cela, dans le cadre de la filière gériatrique nous réunissons les partenaires en groupe de travail pour identifier ces parcours, repérer les freins et trouver des leviers pour améliorer les parcours de vie des personnes. Cet Observatoire Territorial va se déployer au cours du 1er semestre 2026.

Nous animerons également un groupe de travail pour développer des outils d'aide à l'orientation vers les ressources du territoire pour la personne âgée.

Avec un nouveau service au sein de Cap Autonomie Santé

Notre objectif est aussi de déployer sur l'ensemble du territoire le service "soutien et répit" afin d'accompagner les aidants (plus d'informations en cliquant [ici](#)).

Et nous participons toujours activement aux différents projets et travaux du territoire avec les différentes Communautés Professionnelles Territoriales de Santé, les Contrats Locaux de Santé, le Contrat Territorial de Santé, le Centre de Ressources Territoriales Ancr'âge, etc.

Les Comités de Situations Complexes

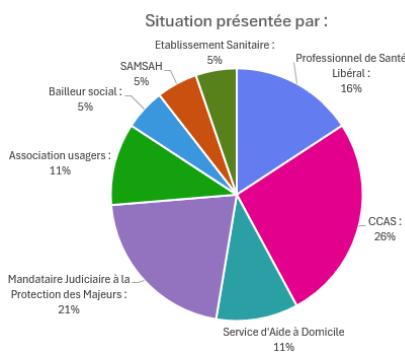
En 2025, 10 Comités ont eu lieu sur le territoire.

4 Comités ont eu lieu à Quimperlé, 4 à Lanester et 2 en délocalisé : un à Hennebont et un à Riantec.

19 situations y ont été analysées. 147 professionnel.le.s y ont participé.

Les participants attribuent, en moyenne, la note de 9,28/10 à ces Comités. Un très beau résultat qui témoigne de l'utilité de ces Comités !

Situations présentées :



Au 1er semestre 2026, des Comités ont déjà été programmés à Quimperlé, Lanester, Plouay et Ploemeur. Vous êtes professionnel, élu ou bénévole et souhaitez présenter une situation complexe à d'autres professionnels ?

Pour présenter une situation en Comités de Situations Complexes (CSC) contactez-nous par mail sur ct@capautonomiesante.bzh ou 02.97.30.00.00

[Inscription ici](#)

Vous êtes professionnel du champ médical, social ou médico-social ?

Vous accompagnez quelqu'un dont la situation vous paraît complexe ? Ou souhaitez enrichir votre pratique, apporter votre expertise ?

Venez en échanger avec d'autres professionnels lors d'un :

Comité de Situations Complexes

- Pistes d'action concertées
- Interconnaissance
- Ressources du territoire
- Observatoire des parcours

LIEUX
Lanester - Quimperlé
Plouay - Ploemeur

FRÉQUENCE
10 sur l'année

DURÉE
2h

MODALITÉ
sur inscription

Contact : Coordination territoriale Hélène KERZERHO - Pauline MARDIKIAN
✉ ct@capautonomiesante.bzh ☎ 02 97 30 00 00

EMD et PAC :

2 nouveaux outils au profit de la coordination de Parcours

En ce début d'année, la coordination de parcours renforce ses pratiques avec le déploiement de 2 outils pivots : l'Évaluation Multidimensionnelle (EMD) et le Projet d'Accompagnement et de Coordination (PAC) accessible désormais depuis notre logiciel métier GWALENN.

De quoi s'agit-il ?

L'EMD : une évaluation globale et multidimensionnelle des besoins de chaque usager, véritable socle pour construire un accompagnement personnalisé pour les situations complexes accompagnées.

Le PAC : un plan d'actions co-construit avec la personne et les partenaires et formalisé dans un objectif de sécurisation d'un maintien à domicile.

Ces outils sont complémentaires et interdépendants : l'EMD nourrit le PAC, qui concrétise la coordination.

Quels bénéfices pour la coordination et nos partenaires ?

- Clarification des rôles : expliciter « qui fait quoi » pour renforcer la co-responsabilité.
- Optimisation de la communication : une synthèse qui a vocation à être partagée au médecin traitant et aux partenaires qui interviennent dans la situation pour fluidifier les échanges.
- Continuité du suivi : une vision claire et accessible, même en cas d'absence du coordinateur référent.
- Harmonisation des pratiques : des méthodes harmonisées sur tout le territoire pour garantir une qualité constante.

Cap Autonomie Santé se forme aux Violences Intra Familiales

En décembre, l'équipe de Cap Autonomie Santé a eu la chance de bénéficier d'une sensibilisation sur les Violences Intra Familiales.

Au programme :

- ◊ **Définir les violences intrafamiliales pour mieux les repérer :**
 - * Formes de violences, les mécanismes
 - * Impact des violences sur la santé des victimes et covictimes
 - * Impact dans l'accompagnement et enjeu de la posture professionnelle
- ◊ **Savoir réagir en tant que professionnel.le.s :**
 - * Comment repérer ? Que faire en cas de révélation ?
 - * Comment évaluer, accompagner la victime?
 - * Les obligations professionnelles (signalement)
- ◊ **Connaître les orientations sur le territoire et les outils existants**



Merci au GHBS, au Dr Magali LE MEURLAY et Servane FOUILLEN pour cette sensibilisation qui nous permet de mieux repérer les violences et nous donne les outils pour mieux accompagner les victimes.



La Commission des Financeurs pour la Prévention de la Perte d'Autonomie

La Commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie du Morbihan, "Pour Bien Vieillir Bretagne" et l'Agence Régionale de Santé Bretagne lancent un nouvel appel à projets commun pour la mise en œuvre d'actions de prévention collectives destinées aux personnes âgées de 60 ans et plus, résidant dans le Morbihan, et leurs aidants.

Cet appel à projets est **ouvert jusqu'au 27 février 2026**.

Pour y répondre, retrouvez toutes les informations



Date limite de dépôt de dossier

27 février 2026 L'appel à projet 2026 commun Commission des Financeurs - Pour Bien Vieillir Bretagne -Agence Régionale de Santé a lieu du 05/01/26 au 27/02/26 :

[Le cahier des charges 2026 →](#)

[Le dossier de candidature 2026 →](#)

[Lutte contre l'isolement : Guide méthodologique →](#)

Une offre qui s'étoffe sur le Finistère !

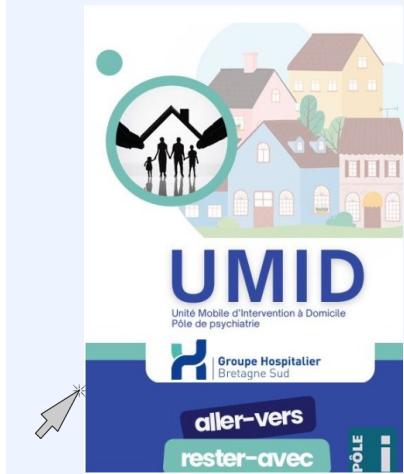
De nouveaux dispositifs se sont déployés en fin d'année sur la partie Finistérienne du T3

↳ En santé mentale :

L'Equipe Mobile de Psychiatrie de la Personne Agée, EMPPA, pour les +65 ans présentant des troubles psychiques ou psycho-comportementaux.



Unité Mobile d'Intervention à Domicile, UMID : Une équipe pluridisciplinaire intervenant à domicile ou en structures pour les patients adultes.



Paroles d'aidants, atelier mensuel d'échanges pour les proches aidants de personnes atteintes de troubles de santé mentales.

PAROLES D'AIDANTS

Espace d'échange et partage



Groupe de soutien et d'accompagnement pour les proches-aidants de personnes concernées par des troubles de santé mentale, favorisant l'expression sans jugement, la compréhension, et la gestion de la situation.

INFORMATIONS

Réunions mensuelles animées par des professionnels de santé mentale, bénévole en situation de pair-aidance et responsable associatif.

Participation gratuite et confidentielle.

Limite de participants : 12 places disponibles.
Inscription : par courriel ou par téléphone.

↳ En solution de répit :



L'ouverture d'une **halte répit TI BIHAN KLOAR** sur Clohars-Carnoët : accueil sur 3 demi-journées/semaine pour des adultes en perte d'autonomie, quels que soient leur âge et leur pathologie, sans exclusivité géographique. C'est un accueil non médicalisé et sans visée thérapeutique, qui propose des activités variées et adaptées aux capacités de chacun.

Pour en savoir plus sur la thématique des aidants découvrez le nouveau service de Cap Autonomie Santé "Soutien & Répit"

Focus sur...

Découvrez ses missions, ses actions concrètes et comment le solliciter.

Nouveau : Le Passeport Handicap Breton



Breizh Santé Handicap avec un groupe de travail régional, a innové en créant le Passeport Handicap.

Ce passeport vise à améliorer la prise en charge des patients en situation d'handicap en aidant les professionnels à mieux comprendre les besoins spécifiques de la personne et à anticiper certains comportements.

[Téléchargez le passeport](#)

Le Passeport Handicap est à compléter par le médecin traitant, un professionnel, un aidant ou un proche du patient.

Il est fortement conseillé de le transmettre systématiquement à l'ensemble des services et dispositifs impliqués dans le parcours de soins.

Il peut être intégré au Dossier Médical Partagé ou au dossier médical papier/électronique du patient.

Evènements Cap Autonomie Santé 2026



Retrouvez toutes les dates des événements CapAS en [imprimant l'agenda de la newsletter!](#)

SAVE THE DATE

Assemblée générale de Cap Autonomie Santé programmée le

Jeudi 28 mai 2026

À 19h00

A la maison de l'agglomération de
LORIENT



Dispositif d'appui à la coordination

CAP AUTONOMIE SANTÉ

7 Rue Leon LAGRANGE
56600 LANESTER

Téléphone : 02 97 30 00 00

Courrier : contact@capautonomiesante.bzh / contact@capas.mssante.fr

SIRET: 841 084 445 00011

Retrouvez nous sur le Web!
Capautonomiesante.bzh



Retrouvez toutes les actualités sur...

En cliquant sur le logo



Le centre de coordination en cancérologie

L'Education Thérapeutique du Patient



Le soutien et le répit

Les informations des partenaires



Imprimé par nos soins janvier 2026